Trente-troisième Année. — N° 192 — UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. — MARDI 10 JUILLET 1888

# JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, **13 fr. 50.** — Six mois, **26** fr. — Un an, **50** francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, **15** francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
*Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.*

**BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42**
*Directeur : ALFRED REBOUX*
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 9 JUILLET 1888

## NOUVEAUX IMPOTS, NOUVEL EMPRUNT

Plus la situation budgétaire se dessine et plus les faits montrent combien la Chambre s'est abusée lorsqu'elle a adopté pour règle la formule « ni impôts ni emprunt. »

M. le ministre des finances a présenté un projet de budget ordinaire dont les dépenses dépassent de 35 millions celles de 1888.

Il ne parvient à couvrir ce surcroit de dépenses que par des expédients que tout le monde juge, avec raison, déplorables.

Ces expédients consistent à escompter les plus-values, encore incertaines, que doit procurer l'Exposition universelle de 1889, et à supprimer ce qui reste de la dotation affectée à l'amortissement des obligations à court terme.

La commission du budget a apprécié sévèrement des combinaisons et croit qu'il serait possible de compenser ces nouvelles dépenses par des économies équivalentes.

C'est une simple présomption ; mais, à supposer qu'elle se réalise, l'équilibre qu'on obtiendrait ne serait pas stable.

Cet équilibre disparaîtrait même complètement si, selon le vœu de la commission, les dépenses extraordinaire de la guerre et de la marine étaient désormais comprises au budget ordinaire.

On ne serait plus alors en présence d'un excédent de dépenses de 35 millions, mais d'un chiffre bien autrement élevé. Il faut avoir le courage de dire la vérité au pays et de lui demander des sacrifices devenus inévitables.

La Chambre vote presque au hasard une multitude de lois qui occasionnent des charges. Le développement de nos services publics comporte, d'ailleurs, des crédits sans cesse croissants.

Les recettes qui suffisaient jusqu'à présent sont aujourd'hui trop faibles ; il est urgent d'en créer de nouvelles. Il y a quelque puérilité à ne pas reconnaître que l'impôt seul peut les fournir.

Le budget ordinaire de 1889, dressé par le gouvernement, n'existe pas. Les devis qu'il a arrêtés sont à refaire.

De nouveaux impôts sont non seulement indispensables à l'équilibre des budgets courants, mais on ne saurait chercher dans d'autres combinaisons le gage du prochain emprunt dont le ministre des finances vient de reconnaitre la nécessité.

C'est un journal républicain, le *Siècle*, qui fait ces lamentables aveux et établit la nécessité d'un emprunt d'un milliard !

## LE GÉNÉRAL BOULANGER A RENNES

### LE BANQUET

Rennes, 8 juillet, 9 h. 55 soir. — J'ai assisté à bien des banquets où l'enthousiasme débordait, je n'en ai jamais vu de comparable à celui de ce soir.

Les tables pour douze cents personnes étaient dressées dans la grande halle, largement pavoisée.

Chaque convive a devant lui un petit drapeau tricolore, et, de temps en temps, comme mues par un ressort, ces douze cents personnes se lèvent comme un seul homme et agitent ces petits drapeaux en criant : « Vive Boulanger ! »

Voilà déjà qui n'est pas ordinaire; mais ce n'est pas tout.

Pendant toute la durée du repas, les convives n'ont pas cessé de chanter la *Marseillaise, En r'venant d' la r'vue*, etc., entrecoupés de cris de : « Vive Boulanger ! Vive Laguerre ! Vive Laisant ! Vive Le Hérissé ! *Revision* ! *Dissolution* ! A bas Ferry ! Vive Le Bastard ! » le tout accompagné de battements de mains résonnant en cadence.

Après une courte allocution de M. Vieille, M. Le Bastard a prononcé un discours très important. Après avoir fait l'éloge du général Boulanger, il a fait le procès de la politique opportuniste et terminé en posant carrément la candidature du général Boulanger aux élections générales dans Ille-et-Vilaine.

M. Le Hérissé a porté la santé du général Boulanger, dont la politique, a-t-il dit, est acclamée dans Ille-et-Vilaine, comme elle l'a été dans le Nord.

Il a fait ensuite une charge contre le parti opportuniste et les pseudo-radicaux tels que MM. Floquet, Sigismond Lacroix, etc.

Après M. Le Hérissé, le général Boulanger a pris la parole; son discours a été, à maintes reprises, interrompu par les acclamations de l'assistance. Lorsqu'il a terminé, les cris et les vivats ont duré plus d'un quart d'heure; la foule qui stationnait au dehors n'ayant pu pénétrer dans la salle du banquet répondait par ses cris à ceux de l'intérieur.

### DISCOURS DU GÉNÉRAL BOULANGER

Monsieur le maire, mes chers conciteyens,

Je suis d'autant plus heureux de l'accueil que vous me faites que je sens redoubler mes forces en me voyant ainsi sur le sol natal, entouré par de vaillants frères qu'anime comme moi l'invincible amour de la patrie.

Bretons, votre courage grandira mon courage et nous triompherons dans la lutte à soutenir pour rendre la France à elle-même et la république au peuple.

Que nous importent les insidieuses menées de ceux qui l'exploitent, que nous importent leurs attaques et leurs calomnies ?

Enfants de la république, nous n'avons point à nous arrêter pour répondre à leurs injures, nous avons à marcher droit jusqu'au jour où nous montrerons à nos mandataires infidèles que la volonté nationale doit être respectée ! Que l'on prétende que je suis le césarisme, le bonapartisme ou la guerre, qu'importe !

Comme le vôtre, mon dévouement à la république est au-dessus de tout soupçon, et rien ne m'empêchera de remplir le devoir que, depuis cinq mois, plus de cinq mille électeurs m'imposent; c'est en leur nom que, comme député du Nord et aussitôt validé, j'ai porté leurs vœux à la tribune de la Chambre.

Vous savez quel tumulte, quelles violences, quel déchaînement de haine les ont accueillis !

Les députés sont tellement aveuglés par la politique parlementaire qu'ils n'ont plus conscience que des intérêts de leur parti, quand ils ne sont point emportés plus loin par le souci de leurs intérêts personnels.

Depuis bientôt quinze ans, toutes les réformes sont promises : il n'en est pas de réalisées.

Sur 36 millions de membres de la grande famille française, 30 millions travaillent pour la vie, payent, combattent ; et les charges et les difficultés s'entassent d'année en année sur leurs têtes, sans que rien soit fait pour leur assurer le droit à la vie dont les enfants, pour soutenir l'honneur du drapeau de la France, se disputent le droit à la mort sur nos champs de bataille.

Loin de moi la pensée de vous présenter la majorité de vos députés comme personnellement dénués de sentiments patriotiques ; mais ce que j'attaque et ce qu'attaque avec moi la nation tout entière, c'est notre Constitution, c'est le régime parlementaire.

L'une paralyse les gouvernements de bonne volonté : l'autre annihile les hommes les plus éminents. Convaincus de l'impossibilité de travailler au bien du pays ils concentrent leurs forces sur la formation de partis qui se disputent le pouvoir, au lieu de s'appliquer à la prompte révision de notre funeste constitution.

C'est là qu'est leur faute, faute qui devient un crime si on y persévère quand on en a conscience. Cette conscience, qui ne l'a pas aujourd'hui ?

De toutes parts le peuple demande la dissolution, la revision ; je les ai demandées pour lui, moi-même, du haut de la tribune, et l'on a tenté d'étouffer la voix du peuple en couvrant la mienne.

« Mais je ne me lasserai point, et, si l'on connait la volonté de plus d'un demi-million d'électeurs venus à moi des points les plus divers de la France, je saurai, s'il le faut, répondre à l'appel de ceux qui me demandent encore de défendre en leur nom le programme de salut national que la France acclame :

« Dissolution, revision immédiate et Constitution approuvée de la majorité de la nation. »

« Le danger est pressant, chaque jour perdu l'aggrave. Le péril croit sans cesse, par les irrémédiables divisions que les ambitions personnelles et la chasse aux portefeuilles ont semées entre les partis.

» Hier encore, il éclatait dans une des plus graves questions que le Parlement ait à résoudre celle de la gestion des ressources nationales confiées à la commission du budget.

Cette commission, quels hommes la constituent ? Sont-ce les plus compétents, les plus intègres, les plus économes ?

Rien de cela, chaque parti cherche à s'en emparer, et l'administration des deniers publics n'est que l'enjeu des luttes politiques.

A qui vient-elle d'échoir encore ?

A ces mêmes opportunistes, dont le trop long passage au pouvoir n'a engendré que des deuils et des ruines ; à ces ennemis déclarés de toute réforme sociale, de tonte Constitution démocratique

Il est temps d'en finir avec eux, avec cette Chambre, avec cette Constitution néfaste.

Que la grande voix du peuple se fasse entendre : de nouvelles élections se préparent et vont lui permettre d'affirmer sa volonté, il y va du salut de la république, et à vous Bretons, comme à tous les Français, je crie :

Levons-nous pour la défendre !

Que la dissolution et la révision soient désormais notre seul but, et qu'un seul nous rallie pour atteindre ce but : . . . . . .

« Vive la république ! » . . .

### LA SOIRÉE

11 h. 20 soir.

Après le discours du général Boulanger, aucun autre orateur ne devait prendre la parole; mais, devant l'insistance des assistants, MM. Laguerre et Laisant ont dû aussi se faire entendre. Des applaudissements répétés les ont remerciés de s'être rendus aux désirs de leurs auditeurs. Puis une cérémonie semblable à celle de Denain a eu lieu.

Tous les assistants ont défilé devant le général et lui ont serré la main ; ensuite le député du Nord et ses amis se sont rendus au Thabor, promenade publique de Rennes, où avait lieu une fête de nuit, des illuminations et un feu d'artifice.

La foule, tout naturellement, s'est précipité autour du général, qui parvenait difficilement à avancer.

C'était à qui s'approcherait de lui pour lui serrer la main; c'est à grand'peine que ses amis ont pu maintenir autour de lui un espace libre assez considérable pour qu'il pût respirer.

A son retour à l'hôtel, il en a été de même. La foule se pressait tellement contre les portes, que le général a failli être jeté contre les murs.

Quand il est parvenu enfin dans sa chambre, la foule, de plus en plus compacte, continue à crier : « Au balcon ! au balcon ! »

Le général y apparaît; les cris, les applaudissements éclatent de toutes parts.

Le général prend la parole :

« Mes amis, je n'oublierai jamais l'accueil que vient de me faire ma ville natale.

» Je suis plus touché que je ne saurais le dire. Je vous en remercie encore une fois : mais je vais vous demander une dernière marque d'amitié :

» Rentrez chez vous tranquillement, et aller vous reposer.

» Pour moi, je vais en faire autant ; bonsoir, nous nous reverrons demain.

Il rentre dans sa chambre, dont il ferme la fenêtre; les cris cessent, la rue se vide et chacun rentre tranquillement chez soi, se promettant de recommencer demain au départ pour Malo.

E. BOIS GLANY.

## UNE GRAVE AFFAIRE

A la suite d'une enquête ouverte depuis quinze jours par M. Doppfer, juge d'instruction à Paris, un mandat d'amener a été lancé par le parquet contre un ajusteur mécanicien nommé Markel.

Cet homme est inculpé d'avoir dérobé à la fabrique d'armes de Puteaux des modèles en bois de diverses cartouches.

M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, s'est immédiatement rendu à Montparnasse, rue Jolivet, et a pu arrêter Marcket, à son domicile, vers 4 h. du matin.

Circonstance très grave, Market est un sujet du Haut-Rhin, *non-naturalisé* Français.

On a saisi chez lui un certain nombre de modèles.

Ces « modèles » ne sont autres que ces cartouche en buis, dites d'instruction, qu'on distribue aux soldats pour apprendre le chargement du fusil.

L'inculpé, on en est sûr actuellement, n'a réussi à détourner ni moule d'acier ni culasse de cartouche; il est cependant à supposer, d'après ce qu'on nous a laissé entendre, qu'il a tenté d'en distraire plusieurs des ateliersl.

Le parquet de la Seine a pris des mesures pour que les renseignements concernant le passé de Marcket et ses agissements restent absolument secrets.

## LES FÊTES DE BOULOGNE

*de Calais et de St-Omer*

### LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS A CALAIS

M. Deluns-Muntaud a quitté Boulogne dimanche matin par train spécial composé d'un wagon-salon et de voitures de 1re classe.

Le ministre est accompagné des mêmes personnages cités hier. Au départ de Boulogne, vingt personnes à peine se trouvaient à la gare ; aucun cri n'a été poussé.

Le train spécial est arrivé à Calais à 8 heures. La gare et le bâtiment du port sont maigrement décorés. Le ministre des travaux publics est reçu par M. le Maire de Calais et par M. le général Yung, gouverneur de Dunkerque.

Les artilleurs, le 8e de ligne, les douaniers et les pompiers forment la haie sur le passage du cortège officiel.

Sur le parcours beaucoup de monde. Presque pas de cris de : Vive la République, quelques acclamations boulangistes.

Les réceptions officielles ont eu lieu à l'Hôtel-de-Ville élégamment décorée. A huit heures trois quarts elles étaient terminées.

A la sortie de M. Deluns-Muntaud, un léger incident s'est produit. Au moment où il montait en voiture, des cris de : Vive Boulanger ! se sont fait entendre.

Le général Mathelin s'est retourné vers les manifestants et les aurait, nous affirme-t-on, interpellés en ces termes : « Tas d'imbéciles, criez donc plutôt : Vive la République ! »

Le ministre est descendu de voiture à la hauteur du hangar de commerce dans lequel un lunch lui a été offert. Puis M. Deluns-Muntaud et sa suite sont montés dans un train spécial qui les a conduits sur les points principaux du port.

Dans sa visite, le ministre a pu constater que les travaux du port étaient fort avancés. Les deux écluses qui ont 14 mètres et 21 mètres de haut sur 210 mètres de longueur, sont coupées par des portes intermédiaires, fermées, à leurs extrémités, par des portes dites à *flot* à l'entrée, et *portes dèbe* à l'amont. Il y a, dans les deux passages, huit paires de portes entièrement terminées et deux portes-vannes en aval.

Le travail en a été fait par la Compagnie de Fives-Lille, ainsi que celui du deuxième pont monté sur le terre-plein et qui est posé et prêt à fonctionner.

Les aqueducs et vannes sont terminées, de même que les engins de manœuvres des portes. On a monté les cabestans hydrauliques de manœuvre au nombre de treize. Ajoutons que toutes les manœuvres sont mues par la force hydraulique.

Ce sont, en somme, des travaux grandioses comme ceux du port en eau profonde de Boulogne, et le port de Calais est destiné à devenir l'un des plus sûrs, des mieux outillés, des plus importants, parmi les ports de la Manche.

MM. Guillain, directeur de la navigation et des routes, et Charguéran, ingénieur en chef, on donné des explications nécessaires au ministre qui, en sa qualité d'avocat, devait en avoir certainement besoin pour se rendre un compte exact des choses.

### LA TRAVERSÉE DE SAINT-PIERRE

A onze heures, la caravane officielle descendait de wagon, à l'endroit où s'élevait jadis la porte donnant accès au vieux Calais à Saint-Pierre. Beaucoup de monde attendait en cet endroit M. Deluns-Montaud.

La municipalité a promené M. Deluns-Montaut à travers Saint-Pierre. Le cortège officiel, précédé d'une escorte de gendarmes à cheval, a fait le tour du nouveau Calais pour se rendre à l'hôtel de ville de la place de Crèvecœur où a eu lieu le banquet. Saint-Pierre était mieux décoré que le vieux Calais, bien que les abstentions fussent encore très nombreuses. Dans la rue Lafayette et dans la rue Française surtout, on avait planté à profusion les poteaux oriflammes.

Il y avait partout grande affluence, mais quel public froid ! La société l'*Etoile* a essayé, rue Lafayette, de réchauffer l'enthousiasme, sans succès, d'ailleurs.

Quand le ministre est entré à l'hôtel de ville, on n'a pas entendu plus d'acclamations que précédemment. Par contre, des citoyens qu'on assure appartenir à la faction socialiste, ayant reconnu M. Camescasse, l'ont interpellé au passage en lui reprochant de ne pas représenter véritablement le département du Pas-de-Calais et de n'avoir été élu que par surprise. L'ex-préfet de police semblait assez ennuyé de l'aventure.

### LE BANQUET

M. Camescasse a pu trouver une consolation dans le banquet offert à midi, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, par le maire, le Conseil municipal et la Chambre de Commerce.

A ce banquet assistaient, entre autres personnages, MM. Huguet, sénateur, Ribot, Camescasse, députés; Guyot, Dewavrin, conseillers généraux; les généraux Mathelin et Yung; les colonels d'artillerie Guillain, Gruson, ingénieur en chef des ponts et chaussée; Petit, président de la Chambre de commerce de Dunkerque; le maire et les conseillers municipaux de Calais, etc.

Divers toasts ont été portés.

### DÉCORATIONS

Le ministre des travaux publics a remis les insignes de l'ordre du Poireau à M. Boulanger-Bernet, conseiller général du canton de Guines, et au maire des Attaques, M. Brunet. Puis il a élevé au principalat deux conducteurs des ponts et chaussées, MM. Ravin, de Calais, et Court, de Boulogne, et remis une médaille et un prix de vertu au brave pilote Delannoy. Cette dernière récompense a une autre valeur que la décoration du Poireau, et Delannoy la méritait amplement.

### LE DÉPART DE CALAIS

Le banquet s'est prolongé plus tard qu'on ne le croyait, et M. Deluns-Montaud n'a quitté Calais qu'à 2 heures 15, au lieu de une heure et demie, heure fixée par le programme officiel. Au départ, aucun incident, si ce n'est deux ou trois cris de : « Vive Boulanger ! » A la gare, le général Yung a pris congé du ministre, qu'il n'a pas accompagné à Saint-Omer.

### L'INAUGURATION DE L'ASCENSEUR DES FONTINETTES, A St-OMER

Le même train spécial qui avait mené le ministre et sa suite de Boulogne à Calais l'a ensuite conduit à Saint-Omer où il est arrivé à trois heures.

Il a été reçu à la gare par M. le général Pierron, commandant la subdivision de Saint-Omer, et la municipalité audomaroise. Il a reçu à la sous-préfecture les autorités et les corps constitués.

La décoration officielle des rues était assez complète ; mais, par contre, un très grand nombre d'habitants s'étaient abstenus de pavoiser leurs maisons.

Les cris de : Vive la République proférés surtout par de tout jeunes gens, sont un peu moins rares qu'à Calais ; néanmoins l'immense majorité de la population fait au ministre un accueil empreint de la plus profonde indifférence.

### A ARQUES

Après la réception, à quatre heures et demie, la caravane se rend en voiture à Arques pour assister à l'inauguration de l'ascenseur des Fontinettes, cérémonie qui était primitivement le but unique du voyage de M. Deluns-Montaud dans le Nord.

Des réjouissances extraordinaires ont été organisées à cette occasion par la ville d'Arques. Il y a festival, concours de tir pour les pompiers, jeux de toutes sortes. On s'y est rendu de toutes les localités environnantes.

Le cortège ministériel, escorté par les gendarmes à cheval et un escadron de dragons, suit au trot la route charmante et si verdoyante qui mène à Arques, et qui est encombrée par une foule considérable se dirigeant vers l'ascenseur.

Arques est entièrement pavoisé; presque toutes les maisons sont décorées. Dans toutes les rues, on a planté des poteaux oriflammes, entourés de feuillage et reliés par des guirlandes de verdure. L'accueil fait au ministre est très chaleureux.

Il convient d'ajouter que cette commune compte parmi celles du Pas-de-Calais qui sont le plus inféodées à l'opportunisme. La majorité de gauche est proportionnellement cinq ou six fois plus forte qu'à Saint-Omer.

Une foule énorme assistait à l'inauguration de l'ascenseur, qui est l'une des œuvres les plus étonnantes exécutées en France. Le soleil brille du plus vif éclat, le coup d'œil est magnifique,

Aucun discours n'a été prononcé. Le ministre s'est borné à voir fonctionner l'ascenseur. Le bateau *Eldorado*, patron Dujardin, de Maulde (Nord) est monté du bief d'aval dans le bief d'amont pendant que le bateau *Hebé*, patron Baury, de Péronne, descendait en sens inverse.

Puis M. Deluns-Montaud est descendu lui-même avec une vingtaine de personnes sur un petit bateau aménagé pour la circonstance.

M. l'ingénieur Gruson a reçu les insignes d'officier de la Légion d'honneur.

Le ministre est retourné à Arques où, après le défilé des sociétés de musique et de pompiers et de trois cents mineurs de Fléchinelle, envoyés en costume de travail, a eu lieu un grand banquet. Le soir, retour à Saint-Omer.

Le ministre visitera ce matin les travaux du port.

Le ministre des travaux publics a passé la nuit à Saint-Omer et est reparti pour Paris le matin à onze heures.

Sa visite aux mines de Bruai et de Lens est contremandée, mais les compagnies n'en recevront pas moins les invités officiels.

## REVUE DE LA PRESSE

Un écrivain républicain, M. Henry Fouquier, apprécie, dans le *Figaro*, la mesure prise par M. Floquet à l'égard de la lettre de M. le comte de Paris :

« Un gouvernement qui défendrait de prononcer le nom de M. le comte de Paris dans un journal, de le faire figurer sur une affiche, de parler de sa part au pays, qui aurait déjà fait arrêter M. Dufeuille et son imprimeur et supprimé les journaux qui ont publié la lettre, ce gouvernement serait abominablement tyrannique, mais il aurait obtenu peut-être un résultat. Au point de vue du libéralisme, la saisie opérée est une grosse affaire : elle détonne avec les antécédents des ministres, elle leur créera peut-être des difficultés légales, délicates à résoudre. Elle ne sert à rien, pratiquement. En y songeant, je songe vaguement à Tartarin de Tarascon chaussant des bottes formidables et s'armant d'un rifle à répétition pour tirer des moineaux dans les champs... Et le pire, c'est que le moineau est manqué, ouvre l'aile et, perché sur le toit voisin, se moque tout à son aise du chasseur !

. . . . . . . . . . . . . . .

» M. le comte de Paris écrit une lettre : crime. Il y a un comité monarchique pour pousser au rétablissement du trône : usage d'une liberté. M. le prince Napoléon propose une dictature plébiscitée ; crime : M. Félix Pyat demande la dictature de la Commune, imposée par la force : il est recommandé aux électeurs par un ministre. Une circulaire annonce que la monarchie équilibrerait le budget : saisie. Un journal promet que l'incendie de la Banque de France ferait bien nos affaires : la poste le transporte aux quatre coins du pays... Dans le compromis même, ni logique, ni règle, ni égalité, Il faut en sortir. Nos gouvernants sont des Parisiens, au moins quelques-uns, qui savent, pour l'avoir appris à la Comédie, qu'une porte doit être ouverte ou fermée. La grande et dédaigneuse liberté ou la loi répressive fixée et égale pour tous. Sinon, pauvres gens que nous sommes, nous nous demanderons ce que nous avons gagné à voir partir sa Cour, si le roi Pétaud reste ! »

D'autre part le *Soleil* écrit :

« Le gouvernement n'a jamais pu croire sérieusement qu'il arriverait à supprimer la lettre aux maires. Il poursuit donc évidemment un but plus lointain. Il veut, en se posant comme le défenseur de la République menacée, faire sanctionner par la majorité de la Chambre, par cette majorité à la fois servile et passionnée, un prétendu droit de haute police, qui n'est que la négation de tout droit.

» Armé de ce vote, et toujours sous prétexte de sauver la république, il pourra plus tard, ou faire saisir arbitrairement les papiers d'un adversaire politique et refuser de les lui rendre, ou bien encore arrêter l'adversaire politique en personne et le garder en prison pendant un certain temps, sans jugement, par simple décision administrative. C'est le droit de haute police, dira-t-on.

» Procédé commode qui serait purement et simplement le rétablissement des lettres de cachet, abrogées par l'Assemblée nationale de 1789, d'accord en cette circonstance avec la Monarchie.

» Rétablir les lettres de cachet un siècle après la Révolution française, les rétablir à la veille du jour où l'on va célébrer l'anniversaire de la chute de la Bastille, avouez que ce serait un joli coup. »

M. Henri Rochefort croit que le gouvernement a eu un dessein secret. Voici ce qu'il explique dans l'*Intransigeant :*

« Il est extrêmement rare que les mesures prises contre les monarchistes ne servent pas de base et de prétexte à des persécutions contre les républicains. Sous les Dufaure, les Duclerc et les Ferry, qui ont laissé des traces si lumineuses à la présidence du conseil, chaque fois qu'un journaliste réactionnaire était déféré à la cour d'assises, on était sûr, lendemain, d'apprendre qu'un écrivain socialiste était traduit en police correctionnelle.

» Le réactionnaire était acquitté par le jury ; le socialiste était condamné par les magistrats ; mais les Duclerc et les Ferry en question profitaient de cette double poursuite pour se draper dans leur impartialité.

» Si nous ne protestons pas dès aujourd'hui contre les fantaisies administratives et judiciaires de M. Floquet, nous pouvons avoir la certitude que la saisie du papier de M. d'Orléans sera suivie d'une quantité d'autres confiscations dont les simples citoyens seront alors les victimes. Et, comme ils ne manqueront pas de récriminer, on les collera sous bande par cet argument :

« Voulez-vous bien vous taire ! Comment ! on vous traite comme des princes et vous n'êtes pas contents ? »

## BOURSE DE PARIS

du lundi 9 juillet

*Cours communiqués par le CRÉDIT LYONNAIS*

Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

| Cours précéd. | VALEURS | Cours d'ouv. | Cours de 2 h. | Cours de clôt. |
|---|---|---|---|---|
| | **Fonds d'Etat** | | | |
| 83 45 | 3 0/0 | .. .. | .. .. | 83 37 |
| 86 10 | 3 0/0 amortissable | .. .. | .. .. | .. .. |
| 106 .. | 4 1/2 1883 | .. .. | .. .. | 106 55 |
| 63 3/4 | 3 0/0 Portugais | .. .. | .. .. | 63 3/8 |
| 97 32 | Italien 5 0/0 | .. .. | .. .. | 97 30 |
| 73 5/8 | Extérieure 4 0/0 | .. .. | .. .. | 73 11/16 |
| 83 97 | Hongrois 4 0/0 | .. .. | .. .. | 82 11/16 |
| 426 87 | Egypte 6 0/0 | .. .. | .. .. | 426 58 |
| 15 17 | Turc 4 0/0 | .. .. | .. .. | 14 90 |
| 514 . | Obligations du Trésor | .. .. | .. .. | 513 75 |
| 102 50 | Russe 1870 5 0/0 | .. .. | .. .. | 103 .. |
| 84 5/16 | Russe 1880 | .. .. | .. .. | 84 1/2 |
| 525 .. | Bons de liquidation 5 0/0 | .. .. | .. .. | 523 .. |
| | **Sociétés de Crédit** | | | |
| 3550 . | Banque de France | .. .. | .. .. | .. .. |
| 460 . | Banque d'Escompte | .. .. | .. .. | 470 25 |
| 757 50 | B. Paris et d. Pays-Bas | .. .. | .. .. | 758 75 |
| 355 . | Banque Parisienne | .. .. | .. .. | 365 .. |
| 1348 75 | Crédit Foncier | .. .. | .. .. | 1347 50 |
| 127 50 | Banque Tharsis | .. .. | .. .. | 127 50 |
| 582 50 | Crédit Lyonnais | .. .. | .. .. | 570 .. |
| 455 . | Société générale | .. .. | .. .. | 455 .. |
| 450 . | Banq. J. R. P. Pays-Aut. | .. .. | .. .. | 443 75 |
| 533 12 | Banque Ottomane | .. .. | .. .. | 526 12 |
| | **Chem. de f. Franc.** | | | |
| 1537 50 | Nord act. | .. .. | .. .. | 1540 .. |
| 1250 .. | Paris-Lyon-Médit. » | .. .. | .. .. | 1253 75 |
| 785 .. | Est » | .. .. | .. .. | 786 25 |
| 910 .. | Ouest » | .. .. | .. .. | 912 50 |
| 1320 .. | Orléans » | .. .. | .. .. | 1323 .. |
| 1147 . | Midi » | .. .. | .. .. | 1153 .. |
| | **Sociétés diverses** | | | |
| 2136 25 | Suez | .. .. | .. .. | 2135 .. |
| .... .. | Gaz Parisien | .. .. | .. .. | 1330 .. |
| 762 50 | Voitures | .. .. | .. .. | 750 .. |
| 1105 .. | Omnibus | .. .. | .. .. | 1108 .. |
| 471 87 | Rio-Tinto | .. .. | .. .. | 470 58 |
| 276 25 | Panama | .. .. | .. .. | 267 50 |
| | **Obligat. Foncières** | | | |
| 516 50 | Foncières 500 4 0/0 | .. .. | .. .. | 519 50 |
| 103 . | » 10e 4 0/0 | .. .. | .. .. | 103 .. |
| 590 .. | » 500 f. 3 0/0 | .. .. | .. .. | 590 .. |
| 516 50 | » 4 0/0 1863 | .. .. | .. .. | 518 .. |
| 493 . | » commun. 3 0/0 | .. .. | .. .. | .. .. |
| 392 50 | » 1877 3 0/0 | .. .. | .. .. | 392 . |
| 479 .. | » com. 1879 3 0/0 | .. .. | .. .. | 479 .. |
| 480 .. | » 1879 3 0/0 | .. .. | .. .. | 489 .. |
| | **Obl. de Ch. de f. Fr.** | | | |
| 408 .. | Nord | .. .. | .. .. | 408 .. |
| 395 50 | Paris-Lyon-Médit. 3 0/0 | .. .. | .. .. | 397 .. |
| 387 50 | Est 3 0/0 | .. .. | .. .. | 388 .. |
| 400 . | Ouest 3 0/0 | .. .. | .. .. | 409 .. |
| 400 75 | Orléans | .. .. | .. .. | 401 .. |
| 398 .. | Midi 2 0/0 | .. .. | .. .. | 397 50 |
| .. .. | Nord-Est | .. .. | .. .. | .. .. |
| 389 .. | Bône-Guelma | .. .. | .. .. | 390 .. |
| | **Chem. de f. Etrang.** | | | |
| .... .. | Autrichiens | .. .. | .. .. | .... .. |
| .... .. | Alpines-Autrichiennes | .. .. | .. .. | .... .. |
| .... .. | Lombards | .. .. | .. .. | .... .. |
| .... .. | Saragosse | .. .. | .. .. | 258 75 |
| | **Obligat. des Villes** | | | |
| .... | Paris 1855-1860 | .. .. | .. .. | 531 .. |
| 525 .. | — 1865 | .. .. | .. .. | 525 .. |
| 410 .. | — 1869 | .. .. | .. .. | 410 .. |
| 394 50 | — 1871 | .. .. | .. .. | 394 .. |
| 518 . | — 1875 | .. .. | .. .. | 517 .. |
| 517 50 | — 1876 | .. .. | .. .. | 518 75 |
| 392 .. | Marseille | .. .. | .. .. | 395 .. |
| 103 75 | Bordeaux | .. .. | .. .. | 103 50 |
| .. .. | Lyon | .. .. | .. .. | .. .. |
| 109 .. | Lille | .. .. | .. .. | 106 50 |
| 48 .. | Roubaix-Tourcoing | .. .. | .. .. | 48 .. |
| | **Obligations div.** | | | |
| .... .. | Départem. de la Seine | .. .. | .. .. | .... .. |
| .... .. | Gaz de Paris | .. .. | .. .. | .... .. |
| .... .. | Suez | .. .. | .. .. | .... .. |
| .... .. | Ob. fonc. Russie (4e, 5e) | .. .. | .. .. | .... .. |

## COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

*du 9 Juillet 1888*

| Cours précédent | VALEURS | Cours du jour |
|---|---|---|
| 83 95 .I. | 3 0/0 | 83 40 .I. |
| 83 50 .I. | 3 0/0 amortissable | 83 59 .I. |
| 85 95 .I. | 4 0/0 | 85 95 .I. |
| 106 50 .I. | 4 1/2 0/0 1883 | 106 45 .I. |

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

*(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)*

### Elections législatives du dimanche 8 juillet 1888

RHÔNE (Résultats complets).

Lyon, 9 juillet,

Inscrits : 182.871. — Votants : 69.273

MM. Chepié, opportuniste....... 37.133 voix
Monteillet, radical......... 10.747
Vaillant, conseiller municipal de Paris, révolutionn. 17.011

Les abstentions ont été si nombreuses que le nombre des votants n'atteint pas la moitié des électeurs inscrits. Un second tour de scrutin est donc nécessaire.

La journée a été très calme. Cependant, devant les bureaux du *Progrès*, il y a eu quelque bruit, mais les tapageurs ont été vite dispersés.

### Elections au Conseil Général

HÉRAULT (*Canton d'Agde*).

MM. Salva, opportuniste.......... 1.474 ÉLU
Chauvel, radical.......... 1.137
Durand, révolutionnaire...... 1.359

MEUSE (*Canton d'Anserville*).

M. Varin-Bernier, opport..... 1.991 voix. ÉLU

*Canton de Bar-le-Duc*

M. Gervaise, opportuniste.... 1.897 voix. ÉLU

### Un succès conservateur

Nous avons encore à enregistrer un succès pour les conservateurs dans le mouvement municipal de l'Hérault.

Convoqués pour la quatrième fois, depuis le 6 mars, les électeurs de la commune de Cazouls ont eu enfin raison des falsificateurs du suffrage universel. Ils ont élu à une majorité écrasante un conseil municipal conservateur, et, cette fois, sans même l'intervention d'un délégué du gouvernement.

### Les passeports

Nancy, 9 juillet. — Des renseignements qui nous viennent de divers côtés, il résulte que l'ambassade allemande à Paris refuse le visa à toute demande de passeport qui émane de Français âgés de vingt à vingt-cinq ans, c'est-à-dire faisant partie de l'armée active française.

### Désordres à Marseille. — Un meeting qui n'a pas lieu. — Rixes et batailles. — Plusieurs blessés. — Intervention de la police.

Marseille, 9 juillet. — Le meeting national annoncé n'a pu avoir lieu, à la suite des scènes tumultueuses qui ont éclaté à l'occasion de la formation du bureau.

On sait que le meeting avait pour but de protester contre la concurrence étrangère.

Les assistants, au nombre d'un millier environ, étaient partagés en deux camps : les nationalistes et les socialistes.

Des rixes ont éclaté de toutes parts et le désordre n'a pas tardé à dégénérer en véritables batailles. Les chaises, les tabourets et les candélabres volaient de tous côtés.

Bientôt, les cannes plombées se mettent de la partie ; tout devient projectile et le sang commence à couler.

Plusieurs blessés tombent sur le sol et l'on craint une véritable tuerie, lorsque tout à coup la police fait irruption.

La salle est immédiatement évacuée.

MM. Laur et Saint-Martin, députés, qui assistaient à la réunion, s'étaient retirés, dès les premières bagarres.

## DERNIERE HEURE

*(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)*

### Dans les couloirs du Sénat. — Le banquet des maires

Paris, 9 juillet. — La nouvelle que je vous avais télégraphiée, samedi, que M. le président de la République prononcerait, seul, un discours, au banquet des maires, a soulevé dans le camp ministériel et radical une telle indignation que M. Carnot a du demander à M. de Marcère, président du centre gauche du Sénat, à qui il avait lui-même donné cette assurance, de ne pas rendre compte à ses collègues du groupe, au cours de la séance annoncée, de l'entretien qui a eu lieu entre eux à l'Elysée.

Le centre gauche s'est toutefois réuni, mais s'est occupé seulement de la loi militaire. Ce n'est qu'individuellement que M. de Marcère a rendu compte de sa visite à M. Carnot.

Il résulte des renseignements que j'ai pu recueillir que M. Floquet s'est plaint amèrement, auprès de M. Carnot, de la situation que ferait au ministère un effacement par ordre au banquet des maires et que, dans ces conditions, les bonnes dispositions de M. Carnot pourraient bien aboutir à une reculade.

### Réunion de la droite

Paris, 9 juillet. — Voici le procès-verbal de la réunion de la droite qui a été tenue sous la présidence de M. le duc de Doudeauville :

« La droite a examiné l'affaire de la saisie de la lettre de M. le comte de Paris.

» La réunion, considérant que des saisies de lettres paraissent avoir été faites dans certains bureaux de poste de province, et vu, d'autre part, les bruits d'un procès intenté à M. le préfet de police, a décidé, qu'avant de prendre une résolution définitive, il s'agit de savoir dans quelles circonstances ces saisies ont été faites et si un procès est intenté.

» La réunion s'occupe ensuite du projet de création d'une école de service de santé militaire et se montre favorable à cette proposition.

» Elle traite, en outre, diverses questions budgétaires, et s'ajourne à une prochaine séance. »

### Election d'un conseiller général

Belle-Ile, 9 juillet. — Voici le résultat d'une élection au conseil général.

MM. Hardouin, opport.... 1000 voix ÉLU
Leroy, conservateur. 871 »

### Retour du ministre de la marine à Paris

Paris, 9 juillet. — Le ministre de la marine est rentré à Paris, ce matin.

### La nouvelle de l'exécution de Cyvoct démentie

Paris, 9 juillet. — Un journal du matin annonce que Cyvoct aurait été condamné à mort et exécuté à la Nouvelle-Calédonie.

Une note émanant du ministère de la marine dément cette assertion.

Cyvoct n'a pas été exécuté et il semble n'avoir jamais été l'objet d'aucune condamnation.

Ce qui, peut-être, a fait courir ce bruit, c'est que Galo, qui a tiré jadis des coups de revolver à la Bourse, avait été condamné à mort, en 1887, pour tentative d'assassinat sur un surveillant.

Mais M. Carnot a commué cette peine en celle de travaux forcés à perpétuité, en mai 1888.

### Le général Boulanger en Bretagne

Rennes, 9 juillet. — La soirée d'hier s'est passée sans aucun incident.

M. Boulanger est parti, ce matin, pour Saint-Malo.

Beaucoup de curieux stationnaient aux abords de la gare. Le calme le plus complet n'a cessé de régner.

### L'affaire des vins d'Hyères

Toulon, 9 juillet. — L'audition des témoins continue. Les clients de l'accusé racontent que les malaises qu'ils ont éprouvé, à la suite de l'absorption des vins livrés, étaient pour la plupart une forte migraine et des fourmillement dans les bras et les jambes.

### La visite de Guillaume au Czar

Londres, 9 juillet. — Les dépêches de Berlin, adressées au *Times* et au *Standard*, continuent à exposer que la visite de Guillaume à Saint-Pétersbourg pourra ameliorer les rapports des deux Cours, mais ne changera rien à la politique des deux empires.

Les journaux soutiennent vivement que la reine de Serbie s'engage à demander la protection des puissances contre son mari.

L'Autriche soutient son mari. Le conflit a donc un côté politique.

Le *Daily News* dit que la Serbie est très troublée par le conflit royal.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

*Séance du lundi 9 juillet*

Présidence de M. MÉLINE, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

La Chambre adopte un projet de loi tendant à autoriser le département de l'Aveyron à s'imposer extraordinairement pour diverses dépenses d'intérêt départemental.

Elle adopte également un projet de loi tendant à autoriser la ville du Havre à emprunter 2.500,000 fr. et à s'imposer extraordinairement et un projet de loi, modifié par le Sénat, relatif à la concession des canaux d'irrigation et de submersion de Fabreran et de Lucsucor (Aude).

### Les contributions directes

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif aux contributions directes et aux taxes y assimilées de l'exercice 1883.

La Chambre passe à la discussion des articles.

**M. le comte Duchatel.** — Sur l'article premier, je dépose un amendement tendant à ramener 4,60 p. 0/0 du revenu net imputable constaté par les évaluations de 1884. Ce contingent de la propriété foncière et de réduire par conséquent de 11.075.000 fr., la somme apportée à l'état du budget des recettes.

Quarante départements continuent à payer plus qu'ils ne doivent ; on viole donc à leur préjudice le principe de l'égalité devant l'impôt.

**M. Jourdan.** — Il serait logique d'élever le contingent des départements moins imposés et d'abaisser celui des départements qui le sont en trop. Mais ce n'est pas ce qu'on demande ; on demande une fois de plus de ramener seulement, à 1 fr. 60, l'imposition des départements imposés en trop, ce qui entraine une réduction de 11,075,000 francs sur le revenu total de la contribution directe sur la propriété non bâtie en 1884 ; une évaluation très exacte a été faite par les soins de l'administration et il n'y a aucune raison pour ne pas s'en servir comme d'une base positive.

## SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

*Séance du lundi 9 juillet*

Présidence de M. LE ROYER, président

La séance est ouverte à deux heures.

### Un sénateur à élire

L'ordre du jour rappelle le tirage au sort pour déterminer le département qui sera appelé à élire un sénateur en remplacement de M. le vicomte de Lorgeril, décédé.

Le sort désigne le département de la Haute-Marne.

Le Sénat adopte un projet de loi d'intérêt local.

### La loi militaire

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi militaire.

Le Sénat, revenant à son vote de samedi, prend en considération un article additionnel de M. Georges rétablissant la rétroactivité des dispositions relatives à la taxe militaire, sauf toutefois les dispenses en vertu de l'enseignement décennal.

Cet article additionnel est renvoyé à la commission.